

STE-THÉCLÉ.—Un jeune homme de 18 ans, paralysé de la langue et de tout le côté droit, sans espoir de guérison, fit usage de *Roses Bénites*. Sa mère déclare qu'après trois semaines sa langue et tout le côté droit sont redevenus libres comme avant son attaque. Amour et reconnaissance à N. D. du T.-S. Rosaire !

ST-PROSPER.—Mon frère souffrait depuis quelques semaines d'une enflure à la main qui le mettait dans l'impossibilité de travailler. La douleur était si grande qu'il y avait déjà plusieurs nuits qu'il ne prenait aucun repos. Le médecin avait déclaré que si l'inflammation se rendait au coude, il faudrait faire l'amputation. Je commençai une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire, pendant laquelle je fis appliquer sur la main du malade des *Roses Bénites* et en même temps je promis de faire inscrire cette faveur dans les Annales, si j'obtenais sa guérison. Le premier soir qu'on les lui appliqua, il reposa toute la nuit et le lendemain, l'enflure était presque toute disparue. La guérison fut tellement prompte que mon frère a repris son ouvrage quelques jours après. Eternelle reconnaissance à la douce Reine du Rosaire, notre charitable Bienfaitrice ! M. L. F.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.